

Adresse de la commune de Pont-sur-Allier (ci-devant Pont-du-Château, Puy-de-Dôme), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Pont-sur-Allier (ci-devant Pont-du-Château, Puy-de-Dôme), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 425;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18457_t1_0425_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

32

La commune de Pont-sur-Allier [ci-devant Pont-du-Château], **département du Puy-de-Dôme, remercie la Convention d'avoir débarrassé la République de ses bourreaux; vous avez juré de rester à votre poste, vous nous trouverez toujours au nôtre; parlez.**

Mention honorable, insertion au bulletin (69).

[*La commune de Pont-sur-Allier à la Convention nationale, s. d.*] (70)

Représentants,

Votre adresse au peuple nous est parvenue, nous y avons reconnu les principes éternels de la justice et de la vérité. Elle a embrasé nos ames et les cris mille fois répété Vive la République, Vive la Convention nationale ont retenti.

Vous jurés de rester à votre poste jusqu'à ce que la révolution soit consommée, nous, nous jurons de mourir pour vous défendre.

Représentants, nous ne reconnaitrons jamais pour le peuple quelques particules éparses, nous ne souffrirons jamais que quelques intriguants forment et deviennent un gouvernement dans le gouvernement. Ils l'ont tenté mais vainement, vos efforts secondés de votre courage ont écrasé les plus audacieux.

Représentants, tenez toujours en main la massue que le peuple vous a confié pour le défendre, et que tel qui osera vouloir s'élever au dessus de lui ou au dessus de vous, en reçoive un coup qui le fasse disparaître du sol de la République.

Les citoyens composant la commune de Pont-sur-Allier.

MOUGENOR, *maire*, HEYRAUD, *agent national*,
BONNEFON, *commandant de la garde*
et 22 autres signatures.

33

La société populaire et les communes de Mont-Lespinas [ci-devant Saint-Jean-de-Lespinasse] **et Mont-Médard** [ci-devant Saint-Médard-du-Presque], **département du Lot, félicitent la Convention sur son Adresse aux Français et sur son décret du 25 vendémiaire.**

Mention honorable, insertion au bulletin (71).

[*La société des Amis de la République une et indivisible des communes de Mont-Lespi-*

nasse et Mont-Médard réunies, Mont-Lespinasse le 21 brumaire an III] (72)

Liberté, Égalité, Fraternité, Unité
et indivisibilité de la République ou la mort.

Citoyens Représentants,

A peine avons-nous aperçu votre adresse du 18 vendémiaire au peuple français dans les numeros du journal *Le Batave* ou *Le Sans-Culotte*, que transportés d'une joie unanime et sans attendre qu'elle nous parvint dans son entier par un exemplaire, nous nous sommes empressés d'en faire la lecture dans notre séance du 5 brumaire et à présent qu'un exemplaire nous en est parvenu dans la séance d'aujourd'hui, nous avons arrêté qu'elle serait lue de suite, et qu'aux deux plus prochaines séances la lecture en serait répétée, et qu'il serait renvoyé une adresse de félicitation et de remerciement à la Convention nationale; sur les principes de saine justice, de haine contre les tyrans, d'humanité et de bienfaisance qui vous animent, Citoyens Représentants, nous nous jurons une adhésion invariable aux principes admirables que vous avez manifesté dans cette adresse, nous vous en félicitons, Citoyens Représentants, après nous en être félicités nous mêmes avec tous les bons patriotes et les francs républicains français.

Loin de nous tout système de division, ainsi que de réunion et de coalition coupable pour l'inspirer ou pour l'opérer cette division, instrument liberticide des tyrans et de leurs complices.

Loin de nous, Citoyens Représentants, cette infâme calomnie qu'ils avaient mis à l'ordre du jour; pour nous perdre, en vous perdant, pour tuer du même coup la liberté et l'unité de la République.

Brisez, citoyens Représentants, ce système de calomnie, dernière arme des conspirateurs et de leurs satellites pour operer cette diversion funeste par l'effusion du sang humain innocent, nous vous invitons à porter bientôt une loi penale contre les calomniateurs prévenus de fausseté dans leurs denonciations aristocratiques, terroristes contre les patriotes les mieux prononcés et les plus inébranlables depuis le commencement de la Revolution, dénonciations dont ils n'avaient pas pour but le bien de la chose publique; mais bien l'avidité de mettre leurs satellites patriotes de *quatre jours* aux places des premiers.

Nous avons également admiré, citoyens Représentants la loi du 25 vendémiaire que vous avez porté dans votre sagesse contre les conspirateurs et leurs satellites et les sociétés populaires qui voudraient essayer de parler plus haut que la Convention nationale et se réunir plusieurs ensemble dans des petitions ou adresses à la Convention nationale.

Nous vous jurons la même adhésion, la même soumission à cette loi sage et que nous ne voulons reconnoître d'autre point de rallie-

(69) P.-V., XLIX, 307.

(70) C 324, pl. 1401, p. 15.

(71) P.-V., XLIX, 307.

(72) C 326, pl. 1423, p. 23.